

SE FAIRE AIDER

LA RÉDUCTION DES RISQUES



La politique de réduction des risques s'est développée à la fin des années 80 avec la prise de conscience de l'épidémie de Sida. La population des usagers de drogues par voie intraveineuse était particulièrement vulnérable en raison des contaminations via le partage de seringues.

Les pouvoirs publics ont donc décidé de faciliter la mise à disposition de matériel stérile. Depuis, cette politique a évolué et elle s'étend désormais aussi à la réduction des dommages liés aux usages de drogues. Dès lors, des structures spécialisées dans l'accueil de ces usagers qui ne sont pas en démarche de soin se sont développées.

LES CENTRES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE DROGUE – CAARUD[1]

Les CAARUD reçoivent les usagers de drogues qui ne sont pas engagés dans l'arrêt de leur consommation mais qui sont exposés à des risques majeurs de contamination (hépatites, VIH) et d'infection (abcès, plaies). Dans ces centres d'accueil, une attention particulière est portée aux usagers les plus précarisés et marginalisés. Il s'agit de proposer à ces usagers vulnérables un refuge, une pause, la possibilité d'un échange à travers une rencontre.

Les équipes des CAARUD sont le plus souvent composées d'infirmiers et d'éducateurs qui dispensent des « petits soins » (désinfection des plaies par exemple) et délivrent des conseils de réduction des dommages et distribuent du matériel de réduction des risques (seringues stériles, filtres, préservatifs, paille de sniff, feuilles pour "chasser le dragon"[2], etc.).

Ils proposent un accès à des douches mais aussi à des lave-linge. Certains peuvent également proposer des dépistages rapides, une analyse de substances ou un accès facilité à la Méthadone. Les usagers d'opiacés et leurs proches peuvent également se faire délivrer le spray Nalscuc® visant à limiter le risque d'overdose.

Investis dans la vie locale, les professionnels intervenant dans les CAARUD assurent souvent des actions de médiation auprès des riverains ainsi que le ramassage de seringues souillées aux environs du lieu.

Des consultations médicales ou sociales sont mises en place dans certains d'entre eux.

Certains accueillent les usagers le temps d'une nuit, on les appelle des sleep-in. Il en existe très peu en France. D'autres équipes interviennent à bord d'un bus qui stationne dans les lieux connus de consommation (squats, zones de prostitution).

adresse, ville ou département

LES GROUPES D'AUTO-SUPPORT

Ces groupes militants fonctionnent sur le principe de l'entraide entre usagers. Forts de leur expérience, des usagers ou d'anciens usagers délivrent une écoute, des conseils et des informations aux usagers de drogues afin de limiter les risques pris en matière de consommation de drogue. Ils proposent également des forums et des espaces d'échange entre usagers. Présents lors des événements festifs, ils dispensent des conseils de réduction des risques et travaillent en collaboration avec des équipes de professionnels. Au-delà de ces actions concrètes, ils ont pour mission de faire entendre la voix des usagers de drogues et de faire évoluer le regard que l'on pose sur ces personnes souvent stigmatisées.

LES SALLES DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE [3]

Depuis octobre 2016, les salles de consommations à moindre risque, sont expérimentées en France. Ce sont des lieux dans lesquels les usagers de drogue par voie intraveineuse peuvent être accompagnés dans leur pratique d'injection. En offrant un espace sanitaire protégé, elles contribuent à réduire les risques d'infections, de maladies voire de décès liés à l'injection. Elles permettent aux usagers de drogues les plus fragiles un accès facilité au soin. Elles contribuent également à améliorer le cadre de vie des riverains en réduisant l'usage de drogues et la présence de seringues dans les espaces publics. Il en existe deux : l'une à Paris, l'autre à Strasbourg toutes deux situées dans l'enceinte d'hôpitaux et disposant d'une entrée distincte.

Le parcours de l'usager se déroule en trois étapes. La personne est d'abord incluse dans le programme et après avoir présenté au professionnel le produit qu'elle veut consommer, elle peut accéder à la salle de consommation constituée de box individuels et d'un espace d'inhalation. L'usager récupère du matériel stérile à usage unique et immédiat. Il peut bénéficier s'il le souhaite d'informations et de conseils de l'équipe. Après la consommation, et selon ses besoins, l'usager pourra prendre un temps de repos et solliciter un professionnel. Des espaces sont prévus à ce type d'accueil individuel et confidentiel permettant des soins, des examens de dépistage (HIV, Hépatite C). L'équipe est constituée d'éducateurs, d'infirmiers, d'assistants sociaux et de médecins.

[1] Loi 2016-41 de modernisation de notre système de santé - article 41

[2] Pratique qui consiste à inhaler, à l'aide d'un tube, les vapeurs d'un produit que l'on fait chauffer jusqu'à évaporation sur du papier aluminium.

[3] Arrêté du 22 mars 2016 portant approbation du cahier des charges national relatif à l'expérimentation d'espaces de réduction des risques par usage supervisé, autrement appelés « salles de consommation à moindre risque »

RÉDUIRE LES RISQUES EN MILIEU FESTIF ET SUR INTERNET (DROGUES INFO SERVICE)
